

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE430

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 4 BIS A

A l'alinéa 8, substituer au mot :

« préfet du »,

les mots :

« représentant de l'État dans le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.